VILLE DE GAP HAUTES-ALPES

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 21 FÉVRIER 2023

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée pour l'étude des sols de quatre projets de construction d'équipements sportifs;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition du bureau d'étude AQU'TER (05000 GAP) est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la commune.

DECIDONS

Article 1:

Il est conclu un marché à procédure adapté pour l'étude des sols de quatre projets de construction d'équipements sportifs : deux courts de tennis, un pump track, un city stade et le réaménagement du skate park.

Article 2:

Le marché est conclu pour la Ville de Gap pour un montant de 6 500,00 € HT. La durée maximale du marché est de 6 mois. La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général.

Article 3:

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur des Sports sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 21 FÉVRIER 2023

Le Maire

0 2 MARS 2023

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : Publié ou notifié le :

0 2 MARS 2023



HELIOS : comptabilité publique ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

|Collectivité : VILLE GAP (05) |Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction:

Numéro de l'acte : D2023_02_96

Objet : Marché - étude des sols de quatre projets de

construction d?équipements sportifs

Type de transaction : Transmission d'actes

Date de la décision : 2023-02-21 00:00:00+01

Nature de l'acte : Actes individuels

Documents papiers complémentaires : NON

Classification matières/sous-matières: 1.1 - Marchés publics

Identifiant unique : 005-210500617-20230221-D2023_02_96-AI

URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive:

Fichier	Туре	Taille
Enveloppe métier	text/xml	905 o
Nom métier : 005-210500617-20230221-D2023_02_96-AI-1-1_0.xml		
Document principal (Acte individuel)	application/pdf	51.1 Ko

Nom original: D_12230.pdf

Nom métier:

99_AI-005-210500617-20230221-D2023_02_96-AI-1-1_1.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 mars 2023 à 10h18min03s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 mars 2023 à 10h18min04s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 mars 2023 à 10h18min05s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 mars 2023 à 10h18min12s	Reçu par le MI le 2023-03-02